

ECOLE ELEMENTAIRE PAUL PAINLEVE

CONSEIL D'ECOLE DU 5 NOVEMBRE 2015

Enseignants :

Mesdames Trouillas, Collange, Capponi, Berthelet, Pham Phu, Valentino, Avias, Faure et Messieurs Fortin, Ramus, et Kouyane

Personne invitée : Mr Roger, enseignant hôpital de jour

Mairie :

Monsieur Malbet

Représentants des parents d'élèves :

Mesdames Chafri, Villermet, Boule, Bouverot, Malguid, Demond, Aubry, Giroud, Halbwachs, Berger et Monsieur Braive

Excusés :

Mme Vernet, Inspectrice de l'Education nationale

Mme Derbel et Messieurs Gay et Hassibi, représentants des parents d'élèves

Mme Lemoine, conseillère municipale

Mesdames Mahe, Templier et Stephani, membres du R.A.S.E.D

Mme Morais Correira Torres Hedna, maître de l'E.L.C.O

1 / Vote du règlement de classe :

Il n'y a pas de modifications du règlement intérieur excepté l'ajout de la charte de laïcité.

Le règlement est voté à l'unanimité plus une abstention, pour signifier une opposition aux rythmes scolaires. Il sera distribué aux familles et devra être signé ainsi que la charte de laïcité.

2 / Bilan des coopératives :

Le bilan des coopératives a été fait et vérifié. L'école dispose d'un montant de 6989 euros et 16 centimes. A cela s'ajoute une coopérative scolaire de 3000 euros soit 300 euros par classe.

3 / Effectifs 2015 – 2016 :

A ce jour, l'école compte 263 élèves (soit une moyenne de 26,3 élèves par classe) ce qui représente une hausse par rapport à l'an dernier.

4 / Le projet d'école :

Le projet d'école reste le même que l'année dernière. Pour rappel, il est axé sur les quatre points suivants :

- Un axe sur l'amélioration des résultats des élèves
- Un axe qui concerne l'éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste
- Un axe correspondant à la réponse apportée à la difficulté scolaire ou aux élèves à besoins particuliers
- Un axe lié à la vie scolaire.

Le projet d'école est encore effectif jusqu'en 2017. Pour cette année, l'accent a été particulièrement mis sur l'axe lié à l'éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste et celui concernant la vie scolaire. Pour l'année 2015, des actions liées à ces axes sont prévues. Certaines concernent l'école (pot de fin d'année avec les parents, pot avec les familles non francophones, réalisation d'une fresque sur les murs de l'école, l'animation « tri et compost » présentée par un animateur de la Métro). Certaines actions sont plus spécifiques aux classes :

- Les rencontres sportives communales. Cette année, sur la première période, les élèves de CE1 et CE2 ont déjà participé au Courseton.

- Les classes de Messieurs Fortin (CE1/CE2), Ramus / Kouyane (CE1) et Mesdames Berthelet (CM2), Trouillas (CM2), Capponi (CM1) et Avias (CE2) participent au projet départemental « école et cinéma ».
- Les classes de Mesdames Collange et Faure participent à un projet danse (« Danse en Isère ») au niveau départemental avec une rencontre entre différentes écoles en fin d'année scolaire.

5 / Vie de l'école :

- Les sorties piscine ont déjà commencé (pour les classes de CM2)
- Quatre sorties ski sont prévues. La classe de CM2 de Mme Trouillas ira faire du ski de piste et la classe de CM1 de Mme Capponi fera du ski de fond. Il a aussi été expliqué que ce serait sûrement la dernière année que ces sorties ski pourront être effectuées, car le nombre d'heures totalisées sur ces quatre séances est en dessous du nombre d'heures exigées pour qu'il y ait un apprentissage. Et allouer huit séances à une seule classe paraît inéquitable vis-à-vis des autres classes.
- Un forum « Pot de fin d'année » est prévu pour le jeudi 10 Décembre entre les parents d'élèves et les professeurs de l'école. Il a été décidé que seuls les parents pourraient venir pour deux raisons : l'école n'est pas assurée pour accueillir le nombre de personnes que représenteraient les parents et leurs enfants. Et, nous pensons que cela favorisera des discussions entre adultes (sans parler du bruit et des soucis de surveillance).
- Un autre pot est en court de projet pour les familles non francophones. Mesdames Faure et Collange souhaitent profiter de la journée de l'enfant (le 20 novembre) pour convier les familles à venir à l'école avec un plat typique de leur pays. Ce sera alors l'occasion pour ces familles ainsi que pour les maîtresses de discuter, poser des questions, etc.
La demande est venue des mamans elles-mêmes et les parents membres du RESF (Réseau éducation sans frontière) ont eux aussi souhaité participer.
- 20 nouveaux ordinateurs vont arriver dans l'école. 15 seront pour la salle informatique et les 5 derniers seront dispatchés entre différentes classes.
- 200 euros d'allocations, par classe, sont attribués pour l'achat d'un vidéoprojecteur. Quatre classes en ont déjà fait la demande.

6 / Périscolaire :

Mr Malbet rappelle que la municipalité a entendu les diverses critiques d'où sa volonté de faire le PEDT (projet éducatif territorial) en concertation avec les membres liés à l'école. Selon lui, la mairie a constaté une inégalité face à l'offre éducative périscolaire et un allongement de l'accueil engendrant une fatigue et des difficultés d'organisation pour la maternelle. La mairie souhaite donc ne garder que les trois heures de périscolaire, par semaine, exigées par la loi Peillon à répartir sur la semaine puis proposer un temps d'accueil payant (2 euros par heure) jusqu'à 18 heures.

Concernant les horaires, trois scénarios ont été retenus par comité de pilotage :

- Scénario A : les horaires scolaires de 8h 45 à 11h 45 et de 13h 45 à 16h avec le périscolaire le lundi / jeudi ou le mardi / vendredi entre 16h et 17h 30.
- Scénario B : les horaires scolaires de 8h 45 à 11h 45 et de 14h 15 à 16h 30 avec le périscolaire après la cantine.
- Scénario C : les horaires scolaires de 8h 30 à 16h 30 avec le périscolaire de 15h à 16h 30 deux fois dans la semaine (et sur le temps du midi pour les maternelles).

Puis, l'accueil du soir jusqu'à 18h (payant). Mr Malbet rappelle que c'est un temps d'accueil pour aider les enfants, mais que ce ne sera en rien une simple garderie.

S'en est suivi un long débat sur l'ensemble des scénarios ainsi que sur les possibilités pour les parents de récupérer leurs enfants durant le temps du périscolaire.

Le choix du scénario se fera sûrement par votation. Le PEDT devra être remis pour le 22/01 au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) qui statuera sur les rythmes.

Durant la séance : la municipalité se positionne en faveur du scénario C.

Pour les parents délégués, 5 votent pour le scénario A, et 5 s'abstiennent.
Les enseignants s'abstiennent.

7 / Travaux prévus :

- Un projet « fresque » est en cours de réalisation avec la participation d'un artiste, parent d'élève, Mr Clément (Nikodem). Le projet consiste en un travail sur les murs de l'école, extérieurs et intérieurs, pour leur redonner de la couleur. Le projet avait déjà été présenté en Juin 2014, mais malheureusement il a été avorté.
Concernant l'extérieur, Mr Clément se porte bénévole pour s'occuper des deux porches (à condition que la mairie lave au préalable les murs).
Pour l'intérieur, certains murs (et peut-être le bloc central de la cour) devraient être faits, mais cette fois-ci avec la participation des élèves. Ce projet souhaite véritablement placer l'élève comme acteur. Ce qui signifie monter un projet pédagogique pour réaliser des ateliers avec les enfants (travailler sur la conception et la réalisation). Il a aussi été proposé durant la séance que ce serait l'occasion de prolonger ce projet durant le temps du périscolaire (profitant d'un animateur familiarisé avec ce thème).
Le projet s'étalerait sur un ou deux ans avec comme objectif, une partie des travaux réalisée pour le printemps.
Un devis a été effectué pour l'ensemble des travaux (le matériel et l'artiste) en sachant que 500 euros récoltés grâce à la Kermesse de l'an dernier vont permettre de financer la peinture.
- Concernant les gros travaux, 5 000 000 d'euros vont être injectés dans trois écoles, dont la nôtre. Ainsi, la couverture et l'huissierie de l'école devraient être refaites entre 2016 et 2018. Il a aussi été rapporté que de l'amiante avait été découvert dans les moellons des murs de l'école.
- Durant la séance, il a été dit que le couloir à l'étage était très dégradé et qu'il méritait d'être urgemment rénové.

8 / Points divers :

Un parent délégué a expliqué qu'il y avait encore quelques problèmes lors du périscolaire avec les élèves. Elle a donc voulu savoir si durant les heures en classe, les élèves causaient aussi des problèmes.

Il a été répondu que, globalement, ce n'était jamais aussi grave. Mais tout le monde a tenu à faire part de l'amélioration du périscolaire grâce au travail de Mme Errico (groupe de parole, atelier, etc.)

Les enseignants ont aussi été questionnés sur Mardi gras pour savoir si les élèves qui le voulaient, pouvaient venir déguisés. Cette question sera abordée en conseil des maîtres et la décision sera transmise aux parents.

La séance est levée à 19h45

Prochain conseil : mardi 08 mars 2016